Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAIEMENTS DIRECTS DANS L'AGRICULTURE

Acompte de 100 millions pour les agriculteurs

Comme le prévoient les dispositions fédérales en matière de paiements directs, les cantons versent des contributions aux agriculteurs pour les tâches multifonctionnelles qu'ils remplissent, notamment pour diverses prestations en faveur de l'environnement. Dans le canton de Vaud, un acompte totalisant environ 100 millions de francs a été versé aujourd'hui par le Département de l'économie.

Cet acompte permet de contribuer à soulager des difficultés de trésorerie dont souffrent de nombreuses exploitations agricoles, compte tenu de la forte pression exercée sur les prix des produits agricoles et de la concurrence toujours plus vive suscitée par l'ouverture des marchés agricoles.

Le versement d'un tel acompte est rendu possible grâce à un programme informatique très performant développé par le Service romand de vulgarisation agricole et dont disposent les cantons de Vaud, Genève, Jura et Neuchâtel.

Les données fournies par les agriculteurs au début du mois de mai ont été saisies et analysées comparativement à celles de l'an passé de manière à déterminer les sommes à verser.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 juin 2003

Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021 316 61 98; Bernard Perret, adjoint technique, 021 316 62 04